

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{er} page 10 fr. la ligne; Echos: 5 fr.; 2^e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance.

Rédacteur en chef: Em. LACROIX C. C. P. 2523 St-Germain

Hebdomadaire Tunisie-Constantine: 12 fr. par an France: 15 fr. — Etranger: 20 fr.

Pour conjurer la crise

L'heure n'est plus de déplorer éternellement les méthodes qui conduisent les sociétés humaines aux pires anarchies. Commencée dans ce journal il y a plus de trois ans, la série d'articles qui prédisait la crise, qui précisait son aggravation n'a que trop bien prophétisé les événements que nous vivons.

Il ne suffit pas de prévoir, il faut aussi trouver des remèdes à la situation, mais il est bien difficile de faire prendre médecine dans une maladie qui débute; on n'accepte, en général, de se soigner que lorsque le mal fait déjà des ravages.

Or la crise atteint maintenant dans le monde des proportions telles que l'on commence véritablement à vouloir réagir, et c'est de cette connaissance du danger que viendra le salut.

Il faut d'abord faire table rase du passé; nous vivons sur des principes d'économie politique absolument périmés: on se gargarise de mots, et les termes employés pour définir chaque chose ont un sens que chacun comprend à sa manière.

Production et consommation sont intimement liés aux salaires, et d'un juste équilibre de cette trinité dépend la paix du monde. On ne résout pas les problèmes de ce genre par des artifices de rhétorique, les résultats seuls ont une signification.

La folie a été de croire qu'il suffisait de s'abriter derrière des frontières douanières pour faire régner la prospérité, et ici la misère. Or il n'en est pas ainsi.

Les hommes de tous les pays sont devenus solidaires les uns des autres le jour où le machinisme a atteint un développement susceptible d'orienter la production suivant les aptitudes propres aux divers peuples, et comme personne n'est en mesure de stabiliser la densité de la population proportionnellement à la richesse du sol, il en résulte un désordre mondial auquel le protectionnisme met son comble. Bien plus, il apparaît impossible encore aujourd'hui de faire entendre la voix de la raison; quand il s'agit de certains intérêts particuliers les hommes sont semblables à ces chiens qui défendent leurs os même lorsqu'il ne reste rien à ronger.

Il y a pourtant tant de choses utiles à faire, même chez nous, même dans notre capitale où tant de masures insalubres sont à jeter par terre. Il n'est pas jusqu'à nos plus grandes écoles nationales, l'Ecole Normale Supérieure, par exemple, qui n'offrent l'aspect désuet et délabré d'un bric-à-brac de marché aux puces.

Est-ce digne d'une grande nation, digne de la Ville-Lumière de laisser tomber des écoles en ruine ainsi que des laboratoires qui devraient, au contraire, être dotés de tout le confort et de tous les perfectionnements de la technique moderne.

Au lieu de s'enliser dans l'allocation d'indemnités de chômage, que d'œuvres utiles à créer! que de bras à employer à l'outillage national! Dans un siècle où la pro-

duction marche à pas de géant, les transports surtout devraient avoir atteint un bon marché en rapport avec le prix de revient des matières premières et des produits ouvrés.

Or, les denrées de première nécessité elles-mêmes sont grevées, du fait de la mauvaise organisation des transports, de charges qui, en définitive, retombent sur le producteur et le consommateur.

Si la France veut mettre un frein à la consommation de l'essence qui est un produit étranger, ce n'est pas par l'application de taxes exagérées qui paralysent nos trafics; il convient dans ce cas d'organiser une circulation par véhicules électriques sur route, utilisant les forces naturelles de nos régions, ce qui est parfaitement réalisable et ouvre le champ à un programme de travaux susceptibles de donner une activité extraordinaire à notre industrie.

En résumé, la sagesse commande de moderniser tout ce qui ne correspond pas à la loi du moindre effort, car c'est cette loi qui régit tous les phénomènes du monde physique.

Chaque fois que nous découvrons un moyen de produire à moins de frais, ce qui est nécessaire à nos besoins, nous ne devons pas hésiter à abandonner un outillage qui a fait son temps, pour construire un outillage mieux adapté à son but, car cette création, en effet, est génératrice d'une activité féconde pour l'humanité.

Dans un autre ordre d'idées, pour atténuer la crise du chômage, une conception nouvelle s'impose dans la répartition du travail dans les usines, les bureaux, les magasins, et aussi dans les administrations. Cinq heures de salaires-horaires en une seule vacation devrait être le maximum toléré pour chaque travailleur par journée de vingt-quatre heures. Il en résulterait que là où dix heures de travail sont indispensables, il faudrait faire appel à deux équipes d'ouvriers. Les salaires journaliers seraient ainsi naturellement réduits en proportions, mais un plus grand nombre de salariés trouveraient des emplois. On pourrait aussi, par exemple, commencer par réduire dans les administrations à une demi-journée la durée de travail permise aux femmes mariées dont le mari est pourvu d'un emploi.

Il est inhumain et ridicule d'imposer huit heures de travail, souvent intensif, à un même individu qui rentre ensuite harassé à la maison, tandis que l'on distribue des indemnités de chômage par dizaines de millions à des quantités d'oisifs.

Actuellement esclave de son gain, souvent prisonnier de sa cupidité, l'heureux possesseur d'un emploi songe à placer avantageusement les quelques économies qu'il peut faire et nous assistons périodiquement à ces krachs retentissants qui détruisent impitoyablement les réserves qui auraient fait le bonheur de tant d'autres travailleurs si la journée des premiers avait été moins longue. En outre, beaucoup de salariés n'ont même pas le temps d'aller faire eux-mêmes leurs propres achats dans les ma-

BULLETIN Gouverner est-ce corrompre ?

On s'étonne de voir le nombre considérable de scandales qui éclatent de tous côtés et qui jettent la suspicion sur des personnages qui paraissent jouir de l'estime publique. Il est pourtant bien naturel de récolter ce qui a été semé. Bien rare, en effet, sont de nos jours les hommes qui servent des principes et qui ne cultivent pas exclusivement leur propre popularité.

Le sens moral a disparu si complètement que l'on n'essaye même plus de dissimuler. Les moins clairvoyants ont compris qu'il ne s'agit pas de faire les affaires de l'Etat ou de l'entreprise que l'on dirige, mais avant tout de sauvegarder la popularité ou la vanité des grands hommes du moment. Que pouvons-nous espérer dans ces conditions ?

Dans l'administration la recommandation sévit avec une intensité qui crève tous les barrages; il est vraiment désolant de penser que seuls arrivent à percer ou à se maintenir ceux qui ont su ménager les éminences grises qui font du trafic du pouvoir la monnaie courante de leur existence.

Il serait suggestif d'imposer à certains hommes politiques la tenue d'un grand livre où serait consignée « in extenso » la façon exacte de leurs journalières interventions en faveur de leur clientèle.

Ceux qui détiennent une parcelle du pouvoir savent bien à quelles sollicitations ils sont à chaque instant obligés de céder. Laval, lui-même, n'a-t-il pas cru devoir « humaniser » sans tarder ses propres décrets-lois. Quelle dérision! Allez après cela condamner ceux qui ont « humanisé » les sanctions qui atteignaient tel escroc, tel trafiquant de Caisse plus ou moins agricole, commerciale ou industrielle. Il est avec le ciel des accommodements... et ce sont bien tous ces accommodements qui permettent à tout un monde de fripons de faire momentanément la gloire de gens qui ne méritent à aucun titre la faveur publique. Fort heureusement il existe une justice immanente et il est bien rare que la chance capricieuse reste jusqu'au bout fidèle à ces pétrisseurs de l'opinion publique. La plupart connaissent dans leurs vieux jours les pires désillusions et font généralement une fin lamentable.

Ceux qui furent victimes de leurs agissements doivent se pénétrer de la sagesse du vieux proverbe arabe: « Ne souhaite pas la mort de ton ennemi, assied-toi au bord de la route, tu verras passer son enterrement ».

gasons ouverts seulement pendant les heures où ils travaillent.

A quoi sert donc le progrès, la vitesse, les machines automatiques, si l'homme doit toujours mener la même vie de brute et s'il ne dispose que du dimanche, de cet effroyable dimanche morose, pour dépenser un peu de cet argent si péniblement gagné.

Il est évident que nous faisons fausse route; le repos hebdomadaire est lui-même une hérésie; c'est journalièrement que chaque individu doit pouvoir disposer de longues heures bien à lui pour se recréer un peu, cultiver un bout de jardin, taquiner le goujon ou bricoler chez lui. Si la vie est dure pour certains, si les frais journaliers sont souvent élevés et absorbent parfois largement le salaire de la journée de huit heures, cela tient précisément à ce que les exigences de ce travail en deux longues vacations sont elles-mêmes onéreuses en raison du double déplacement journalier, onéreuses aussi en raison de la préparation des repas par des mains étrangères.

En tous cas, l'expérience est à tenter et c'est apparemment le moyen le plus efficace pour réduire immédiatement le nombre des chômeurs.

CIVIS.

Le Cinquantenaire de la Chambre de Commerce

Samedi dernier la Chambre de Commerce française a fêté son cinquantenaire sous la présidence de Monsieur le Résident Général qui a prononcé un discours dont nous reproduisons plus bas quelques extraits.

Les orateurs, MM. Ventre, Raymond Valensi, le vénérable doyen de la colonie française, ancien vice-président de la municipalité; Pellet et Gaudiani ont prononcé des discours que nous voudrions reproduire, malheureusement notre format réduit ne nous le permet pas.

La Chambre de Commerce donnait lieu autrefois à des réunions publiques mouvementées pour l'élection de ses membres, comme elle donnait également lieu à des polémiques très vives selon la couleur ou plutôt, les tendances résidentielles ou antirésidentielles des candidats; aujourd'hui tout se passe en famille et les élections ne sont plus mouvementées bien que le mandat soit très couru par les uns et les autres des candidats.

Voici le préambule du discours du Résident Général :

« Monsieur le Président, Messieurs, « Avec le renouvellement de mes excuses pour le retard dont je ne suis pas d'ailleurs responsable, je tiens à vous dire toute ma satisfaction à presider une solennité qui a, en quelque sorte, un caractère symbolique.

« Les orateurs qui m'ont précédé ont dit que c'était au lendemain même de notre établissement dans ce pays, que la Chambre Mixte des Commerçants et Colons fut créée. C'est vous dire que l'histoire de votre Compagnie se confond avec celle de la Tunisie. On a évoqué tout à l'heure, au cours d'un historique détaillé, le nom de Jules Ferry et le nom de mon éminent et lointain prédécesseur, le premier Résident Général de France, M. Paul Cambon.

« Toute mon enfance a été imprégnée de ces deux noms. Mon père avait des relations personnelles avec les frères Cambon, et je lui ai toujours entendu dire qu'ils étaient, l'un et l'autre, des hommes absolument remarquables et peut-être ce que la République sinon athénienne, au moins parisienne de l'époque avait produit de meilleur.

« Mon père fut également pendant 20 ans le collaborateur le plus fidèle et le plus enthousiaste de Jules Ferry, et je me rappelle l'émotion qui l'anima pendant une longue période de sa vie quand il évoquait les combats livrés aux côtés de Jules Ferry contre certains hommes politiques qui contestaient déjà à la France le droit de créer des établissements d'outre-mer; de son émotion quand il avait entendu donner à Jules Ferry, le plus noble des patriotes, le nom de « Tunisien ».

« Ce nom de « Tunisien » où d'anciens ont voulu voir une injure est resté pour Jules Ferry peut-être son plus beau titre de gloire parce qu'il avait le vrai sens politique, le sens de la dévotion.

« M. le président Ventre a également rappelé que M. Raymond Valensi, ici présent, fut député de la Nation; j'aime ce terme qui a quelque chose de noblement révolutionnaire.

« M. Valensi était camarade de promotion de mon oncle à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures. Je l'avais ce matin à ma gauche au cours de la réunion d'un Comité, où nous avons eu à discuter de questions importantes; je le vois plus jeune que jamais et je le félicite et l'envie pour sa santé, sa jeunesse, son esprit d'a propos et je m'associe également à l'hommage que lui a rendu le président Ventre, mettant en valeur son dévouement à la chose publique. »

Monsieur le Résident Général a oublié de faire part à l'assemblée que son père, journaliste de race, dirigeait l'« Estafette », journal de Jules Ferry, qui était un des plus importants organes de Paris, car il tirait 50 ou 60.000 exemplaires par jour, ce qui était un gros, très gros tirage pour l'époque, et il y a encore beaucoup de journaux parisiens de notre temps qui ne l'ont pas.

Paul LUX.

Abonnez-vous aux « Hommes du Jour » 25 francs par an
Lettres et mandats : 47, rue Cadet, Paris

Encore les Cumulards

Il sera dit peut-être que nous prêchons dans le désert en réclamant l'application du décret sur les cumuls au commissaire-priseur Chat, qui cumule les deux postes des commissaires-priseurs Montebeyrie et Communaux, sans aucune charge, puisqu'il fait ses ventes sur la place Garibaldi au lieu d'avoir une salle de ventes comme l'avaient ses prédécesseurs et comme tous les commissaires-priseurs en ont une.

A propos du commissaire-priseur de Bône qui fut mis en demeure d'avoir à opter entre son journal et son commissariat-priseur ou ce poste que le nom de celui-ci était « Heuvev » et non Ucuvey !

La parole est à Monsieur le Résident Général.

L'ex-général S. Dziri est maintenu à Djerba

A la suite de la publication de notre entrefilet sur l'ex-général Slim Dziri, la Résidence Générale a fait paraître un communiqué qui est en quelque sorte une mise au point des bruits qui circulent dans les milieux indigènes.

Dans celui-ci, il est dit, que S. A. le Bey dans sa magnanimité a pardonné à son ancien gendre, et que la Résidence Générale n'a pas autorisé l'ex-général à aller habiter chez son gendre le cadî et non le caïd de Sfax.

Des esprits chagrins — musulmans naturellement, — se sont demandé pourquoi ce maintien à Djerba, puisque pardon il y a eu ?

Y aurait-il, par hasard, d'autres méfaits que le public ignore ?

Sans aucun doute, et c'est pourquoi l'enquête continue.

Infortuné Slim quelle chute !

Pour avoir voulu s'enrichir trop vite il est tombé dans le mépris public.

Est-il le seul qui ait agi ainsi à la Cour beylicale, mais dans des proportions moindres ?

Echos et Nouvelles

LA FIN DU RAMADAN

Le Ramadan touche à sa fin; encore quatre ou cinq jours et ce jeûne ne sera plus qu'un souvenir.

Continuant la tradition, Sidi Ahmed Pacha-Bey est venu trois fois par semaine à Tunis dans son train spécial.

Il était reçu, à Tunis, par ses Ministres, par ses hauts fonctionnaires et, escorté par la troupe, se rendait au Dar-el-Bey où il procédait aux charges de sa souveraineté, puis se dirigeait vers une mosquée pour y entendre les conférences des des mufis ou des cheïks, puis se plongeait dans la prière en demandant à Allah des bénédictions pour son peuple et son pays.

Ensuite il se rendait à la gare, et le retour à Hammam-Lif s'effectuait dans le grouillement de ses fidèles sujets désireux de l'accompagner jusqu'à son palais d'hiver où il arrivait juste à temps pour entendre le canon qui marquait la fin de la journée de jeûne.

LE VOYAGE DU RESIDENT

DANS LE SUD

Les milieux musulmans espèrent que le passage du Résident à Bordj-El-Beuf serait l'occasion de multiples grâces de destouriens sinon d'une amnistie générale. Leur déception fut cruelle de voir que rien n'avait été fait.

Le Résident s'est incliné devant le monument élevé à où le marquis de Morès fut lâchement assassiné; c'est encore cette canaille de Millet qui fut l'auteur ou le complice de cet assassinat pour avoir fait claironner que la mission du marquis n'avait rien d'officiel.

On le lui a reproché au cours du procès devant le Tribunal Criminel de Sousse, mais cela n'a pas eu l'air de l'émouvoir beaucoup.

M. ZONZON EN NORVEGE

Pendant tout son séjour en Tunisie, M. Bonzom a orthographié son nom avec un **n** au lieu d'un **m** comme son cousin, l'archiprêtre de Constantine.

Or, voici que le « Républicain » de Constantine nous apprend que M. Zonzon, ancien délégué à la Résidence vient de faire des conférences à Oslo sur l'Afrique du Nord qui ont obtenu le plus franc succès.

ETABLISSEMENTS OROSDI-BACK

Maison vendant le meilleur marché de tout Tunis

Jouets et articles pour Etrences -- Exposition Générale

Le plus beau choix aux meilleurs prix

Visitez nos Etalages

Tous les soirs Attractions

M. HACKENBERGER A TUNIS

M. Hackenberger, le sympathique président de la Cie des Eaux et du Gaz de Tunis, était ces jours-ci de passage à Tunis.

C'est très par hasard que nous avons appris sa présence parmi nous; aucun quotidien ne l'ayant annoncé.

Nous aurions aimé le voir aller à Hammam-Lif, sa création, dont il peut être fier, car Hammam-Lif voit sa population augmenter de jour en jour; elle a, nous l'avons dit, atteint 10.000 habitants, alors qu'en décembre 1934 elle n'était que de 7.000.

Avant dix ans il y aura sûrement 20 ou 25.000 habitants.

Ce que l'on voudrait voir, c'est un boulevard reliant Saint-Germain à Hammam-Lif.

Des deux côtés ce boulevard est amorcé avec l'avenue Maréchal Joffre à Saint-Germain et la rue du Bou Kornine de l'autre.

Il faut espérer que les deux vice-présidents d'Hammam-Lif et de Saint-Germain s'entendront pour pousser la création de ce boulevard qui rendrait d'inestimables services d'un côté comme de l'autre.

M. BONNEFFOY-SIBOUR

MINISTRE EN FINLANDE

M. Bonnefoy-Sibour a été nommé à la légation d'Helsingfors, en Finlande.

On en déduit qu'il abandonne l'idée de venir un jour en Tunisie!

Quelle erreur!

Est-ce que M. Millet n'est pas venu de Stockholm, sa voisine?

Alors?

NECROLOGIE

C'est avec peine que nous avons appris la mort de Mme Catroux, veuve du commandant Catroux qui fut le premier contrôleur civil de Tunis.

Le commandant Catroux quitte le Contrôle civil de Tunis à la suite d'observations déplacées du Ministre-Résident Général Millet, qui dut partir sous les huées de la foule accourue au port le jour de son embarquement.

Quelques jours avant, la « Petite Tunisie » avait fait paraître un numéro spécial avec une gravure le représentant en costume de général, devant le bateau, les mains ballantes, la casquette par terre, avec notre rédacteur en chef lui montrant le bateau qui allait l'emporter vers d'autres rives; ce numéro eut un succès fou, il fut tiré à 15.000 ou 20.000 exemplaires; tous les Français de Tunis venaient en réclamer à notre imprimeur sans s'occuper du prix du numéro qui était de 0,10 et qu'on payait 0,50, un et même deux francs.

LES FINANCES TUNISIENNES

Qui disait donc que les finances tunisiennes étaient réduites à zéro et qu'on avait toutes les peines du monde chaque fin de mois pour régler les fonctionnaires.

La publication de l'avis du trésor coupe net ces bruits tendancieux.

Les créanciers du gouvernement tunisien ont le sourire, et nous ne sommes pas les derniers.

UN MOIS DE PRISON SANS SURSIS A UN JOURNALISTE INCONNU

Voilà le compte réglé avec ce journaliste venu en Tunisie, quelle idée, pour y créer un journal dont nous n'avons jamais vu la couleur d'un numéro.

On estimera qu'aller menacer de mort quelqu'un dans son bureau et qui plus est à la Résidence cela n'est pas payé trop cher.

Mais ce qui est ennuyeux pour lui ce sera de passer les fêtes entre quatre murs d'une prison.

« KARAKOUS »

C'est le titre d'un journal plein d'esprit et de verve qui paraît depuis quelques semaines à Tunis.

Longue vie et succès à notre jeune confrère.

LES AUTORAIS

C'est avec une légitime impatience que les habitants desservis par la voie normale attendent la mise en circulation des autorails.

Il faut dire que ceux desservis par la voie étroite ne sont pas moins impatients, mais eux devront attendre quelque temps encore.

Bibliographie

« LA MAROCAINE »

Sous une élégante couverture blanche, « La Marocaine », la dernière production de Tahar Essafi vient de paraître.

Faisant, dans le diptyque prévu par l'auteur, le pendant de « Au Secours du Fellah » qui a remporté, dès sa parution, un gros succès de librairie, cette nouvelle étude sociologique se lit comme un roman.

« Due à un musulman de culture française et de culture arabe, écrivain des deux langues, juriste également versé dans la science du droit coranique et du droit français », cette nouvelle œuvre d'un auteur fécond, déchire le voile que recouvrait jusqu'à ce jour la vie et les aspirations de la femme marocaine.

L'auteur, rappelons-le en passant, a un lourd bagage littéraire : « Les Toits d'Emeraude », préfacé par Claude Farrère, « La Sorcière d'Emeraude », écrit en collaboration avec Jean-Renaud et qui leur valut le grand prix de littérature coloniale en 1931; « Un Recueil législatif des juridictions chérifiennes au Maroc », « Les Fleurs Eclatantes ou méthode pratique d'enseignement du français aux musulmans »; enfin « Au Secours du Fellah » qui fit sensation dès son apparition.

Entre temps, Tahar Essafi édite « La Carte Judiciaire du Maroc » qui voit dans tous les tribunaux, cabinets d'avocats, ou bureaux administratifs.

« La Marocaine » c'est un livre qu'il faut lire, et qu'après avoir lu, on gardera, pour le relire encore et comprendre beaucoup de faits de la vie journalière, passée au contact des Marocains.

Délicatement édité par l'imprimerie du Sud Marocain, orné de 18 photographies hors texte dont un frontispice, cet ouvrage complète les études déjà nombreuses sur le Maroc, mais dont bien peu ont son puissant attrait.

En vente dans toutes les librairies. Prix : 10 francs.

Loterie Nationale

Le tirage de la 13^e tranche aura lieu le 30 décembre

Direction des Affaires Economiques

Service des Domaines

Le vendredi 17 janvier prochain sera procédé dans les bureaux de la Direction des Affaires Economiques, 76 bis, boulevard Bab-Benat, à Tunis, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble, objet du titre foncier André Antoine numéro 41.296, formé par le lot A de la propriété dite « Garaat ben Djerdad », située dans le Contrôle Civil de Sfax, Caïdat de Sfax.

Cet immeuble a une superficie de quatre cent trente trois hectares quatre vingt cinq ares soixante centiares (433 ha. 35 a. 60 ca.).

Il comporte des plantations d'oliviers.

Mise à prix : 145.000 francs.

Les personnes désirant participer à

cette vente devront déposer dans les bureaux du Service des Domaines une demande d'admission aux enchères cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction des Affaires Economiques.

DEMANDEZ PARTOUT

le Rhum Chauvet

JULES GURTELIN ET JEAN GASSAR
Représentants-dépôtaires
4, Rue de Flandres - TUNIS

Direction des Affaires Economiques

Service des Domaines

Le lundi 27 janvier 1936, à dix heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la Direction des Affaires Economiques, 76 bis, boulevard Bab Benat, à Tunis, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur du lot rural n° 64 de la propriété dite « Oussellia », située dans le Contrôle Civil de Kairouan, Caïdat des Ziass.

Cet immeuble d'une superficie de deux cent soixante huit hectares, treize ares 268 ha. 13 a.) fait l'objet du titre foncier « Ouljet Taouga » n° 10.381.

Il comporte une maison à usage d'habitation, avec dépendances.

Mise à prix : 145.000 francs.

Les personnes désirant participer à cette vente devront déposer dans les bureaux du Service des Domaines une demande d'admission aux enchères cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction des Affaires Economiques.

Station Thermale de

KORBOUS

Unique en Afrique du Nord, par la vertu de ses eaux et son organisation moderne. Unique par ses nombreux appartements et villas avec bains à prix réduits

Renseignements : Exploitation Korbus (Téléphone : 4)

Hammam-Lif

Etablissement

Thermal

Municipal

ouvert toute l'année

de 7 h. à 11 h.
et de 14 h. à 18 h.

Plus que jamais

ACHETEZ DU TERRAIN

Pour y faire bâtir ou comme placement....

L'acquisition la plus sûre....

C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site

HAMMAM-PLAGE-LES-PINS

Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif.

Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.

Voir ou écrire :

A. Naccache 6, RUE D'ALGER - TUNIS

Téléph. 10.49



LE CHAT NOIR

70°

EAU DE COLOGNE

TRIPLE EXTRAIT

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 10.000 m² au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 m². Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis - Tél. : 10.49.

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} Classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supérieure d'Alger

Raymond VALENSI

Ingénieur Architecte

TUNIS - 22, Rue de Russie - TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
41, Rue Al-Djazira, 41

VÊTEMENTS

J. BELLE

Y. DARVADX réuni
Téléph. 30.55
7, Rue des Celges

TUNIS

Vêtements Civils et Militaires

Rayon spécial de décorations et insignes

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 250.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 90.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de chèques à vue et à préavis
Dépôts à Échéance
Escompte et Encaissement de tous Effets
Crédits de Campagne - Avances sur Marchandises
Envois de Fonds - Opérations sur Titres - Garde de Titres
Souscriptions - Paiement de Coupons
Location de Compartiments de Coffres-forts
Emission de Chèques et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France

et dans toutes les Villes et principales Localités de l'Algérie et du Maroc ainsi qu'au Grand Liban et en Syrie

En Tunisie :

Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, La Mèdina, Matrou, Medjerd-Bab, Sfax, Souk-el-Atla, Souk-el-Khemis, Sousse.

Correspondants dans le monde entier

Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne - TUNIS - Tél. 5.85

Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié des Sciences, ex-chef de Travail à la Faculté de Médecine de Toulouse, Pharmacien d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.

Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

DEMANDEZ PARTOUT LES

apéritifs Licari

Maisons recommandées

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuenod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Artificiers - Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis. Tanisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis, des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres - Cuisinier-réputé à prix fixe, à la carte - Ascenseur.

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Comby - 5, Rue d'Angleterre, et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis). Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis - Brami Frères & Cie, propriétaires. Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunisie).

Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT

Achetez votre épicerie chez un épicier

AU BON CAOUA

113, Rue de Portugal - Tunis
et dans ses succursales

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 10.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis - Succur. à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjerd-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba.
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et échéances fixes. - Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. - Ordres de Bourse. - Dépôts de Titres. - Location de coffres-forts.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Maison Paonessa, Artificier

Rue de Bretagne - TUNIS

Fabrique d'Artifices en tous genres
Entreprise générale des fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.
PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE

Office Français Immobilier & Commercial

(3^e ANNÉE) « ASSURANCES » (3^e ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne treuvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME
au Capital de 400 millions de Francs entièrement versés
Registre du Commerce : TUNIS n° 1025
Siège Social : PARIS, 14, rue Bergère
AGENCES EN TUNISIE :
Tunis - Bizerte - Mateur - Sfax - Sousse
ESCOMPTE ET RECOURVEMENTS
Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change
Dépôts à vue et à Échéance Fixe
Locations de Compartiments de Coffres-forts - Dépôt de Cais

Moulins-Concasseurs

Bamfords "LE RAPIDE"

MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...
1.200 références en Tunisie

Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage - TUNIS

Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger - Tunis.

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes entre Tunis et Marseille
Départs bi-hebdomadaires dans les deux sens par paquebots postaux rapides et confortables.
Départs de Tunis : les samedis à 11 h. directs, les mardis à 8 h. et de Bizerte à 15 h.
Pour tous renseignements s'adresser aux bureaux de l'Agence, 3, rue Es-Sadikia à Tunis.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL.
PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse
Dynamite Gomme A et N° 1, Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goudronnés - Téléphone 1.39
Adresse Télégraphique : Pellet - Tunis

Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon - TUNIS
Liquors de premier choix - Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET PERNET LICARI
Rembourses à plusieurs expositions et concours. - Médaille d'or. - Exposition Universelle de Paris 1900. - Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES

LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

S'adresser pour tous renseignements à M. Gustave BESSIS, Agent général
4, av. de France - TUNIS - Téléph. 4.79

DOMAINE DE POTINVILLE

Chaux Hydraulique et Ciments
DEPOT : au Port local de la Société des Chaux et Ciments France-Afrique.
BUREAUX : 2, Rue de Marseille - TUNIS - Téléph. : 1
POTINVILLE, Téléph. N° 3 (Réseau d'Hammam-Lif).
L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

« Vacuum Mobilcil »

Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint Charles - TUNIS - Tél. : 0.47

Compagnie de Navigation Mixte

COMPAGNIE TOUACHE
Service Maritime entre Tunis et Marseille
Départ de Tunis le mercredi à 11 heures.
Arrivée à Marseille le jeudi à 15 heures.
Départ de Marseille le lundi à 12 heures.
Arrivée à Tunis le mardi à 17 heures.
Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence, 8, rue d'Alger à Tunis.
Les Agents PEDELUPE & PIETRA